



BALADE

<<SAINT-GIOTAIN>>

SAINT-LÉGER-AUX-BOIS

À DÉCOUVRIR SUR LE PARCOURS :

- Pupitres d'interprétation
- Église
- Monument aux morts
- Calvaires
- Étangs
- Buttes de guerre
- Petit Patrimoine
- Aires de pique-nique et bancs
- Point de vue remarquable



Attention à la chasse.
Calendrier des jours de chasse sur :
www.onf.fr

INFORMATIONS :

- Grande boucle (9,3 km)
suivre n°1 à n°29
- Petite boucle (6,15 km)
suivre n°1 à n°15
puis n°22 à n°29

BALISAGE :

- Direction à suivre (continuer tout droit)
- Mauvaise direction (ne pas prendre ce chemin)
- Tourner à gauche (prendre la prochaine à gauche)
- Tourner à droite (prendre la prochaine à droite)



ITINÉRAIRE :

Départ : parking de la salle des fêtes.

- 1 Traverser la rue vers l'église.
 - 2 Prendre la rue de l'église à droite.
 - 3 À l'intersection, prendre la « Rue du Moulin » à gauche.
 - 4 Au bout de la rue, prendre à gauche.
 - 5 Au croisement, à gauche.
 - 6 À l'intersection, tourner à droite.
 - 7 À la croisée des chemins, à droite.
 - 8 À la sortie de la forêt, tourner à gauche.
 - 9 Au rond-point, traverser la « Rue de Noyon » pour aller tout droit.
- Emprunter la « Rue de Flandre » jusqu'au bout. Au point de vue, faire demi-tour pour regagner la « Rue de Noyon ».
- 10 Traverser et tourner à droite.
 - 11 À l'intersection avec la « Rue des Usages », continuer tout droit pour gagner le Monument aux Morts.
 - 12 Traverser et prendre à droite.
 - 13 Prendre la « Rue des Usages » à gauche.
 - 14 Tourner à gauche au bout du chemin.
 - 15 À l'intersection, tourner à droite.
- (Pour la petite boucle, prendre à gauche et arriver au point n° 22)
- 16 Au calvaire, tout droit. Longer les étangs sur la gauche puis les suivants sur la droite.
 - 17 Après le dernier étang, tourner à gauche. Tout droit en

forêt domaniale.

- 18 À l'intersection avec la « Route de Malmère », prendre à gauche.
- 19 À la croisée des chemins, tourner à gauche et continuer sur la « Route de Taillepiep ».
- 20 Poursuivre tout droit.
- 21 Continuer sur le chemin de gauche.
- 22 Au calvaire, descendre la « Rue des Étangs » sur la droite. À l'intersection avec le square Maurice Lancel continuer tout droit.
- 23 Prendre la « Rue des Demoiselles » sur la droite.
- 24 Poursuivre tout droit à l'intersection avec la « Rue du Père Licourt ». Au bout de la « Rue du Tour de Ville », traverser au passage piéton. Continuer sur la droite.
- 25 Emprunter le chemin de terre à gauche.
- 26 À l'entrée de la forêt, tourner à gauche « Rue du Marais ». À l'intersection avec la « Rue du Quennezil », continuer tout droit.
- 27 Au croisement, prendre à gauche.
- 28 Au bout du chemin, tourner à droite « Rue de Compiègne ».
- 29 À gauche « Rue des Étangs » jusqu'au pupitre n°10 puis faites demi-tour pour gagner l'arrivée.

Arrivée : Parking de la salle des fêtes.